

ACADEMIE DE DIJON

PROJET DE RESEAU 2015 - 2019

Nom du réseau : REP de Saint-Florentin

Villes : Saint-Florentin, Neuvy-Sautour, Vergigny, Venizy

Circonscription de Joigny Centre Yonne

IEN : Mme ROUMIEUX I.

Principal : M GERVIER B.

Coordonnateur : M GAILLARD J.-M.

Références :

Loi du 8 juillet 2013 pour la refondation de l'école

Circulaire n° 2014-077 du 4-6-2014 – Refondation de l'éducation prioritaire – BO n°23 du 05/06/2014

Document présenté et validé par

Madame ROUMIEUX I.E.N de la circonscription de Joigny Centre Yonne

Monsieur GERVIER Principal de collège Marcel Aymé de Saint-Florentin

Soumis à l'approbation de Madame PARTOUCHE Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale.

A Saint-Florentin, le

Mme la Directrice Académique
des services de l'éducation
nationale

Mme L'inspectrice de
l'éducation nationale

M. le Principal
du collège

Présenté en Conseil d'école ou d'établissement le

Structure du réseau et diagnostique

1) Structure du réseau

Composition du REP

Établissements	Principal, directeur d'école	Adresse courriel	Téléphone
Collège Marcel Aymé Saint-Florentin	M GERVIER	0890024t	03 86 43 78 80
EPP Pommier Janson Saint-Florentin	M LEMASQUERIER	0890899u	03 86 43 49 12
EPP Neuvy Sautour	Mme MANIEY	0890482r	03 86 56 32 19
EMP Neuvy Sautour	Mme TAILLANDIER	0891172r	03 86 56 37 71
EMP Anne Frank	Mme CORSET	0891083u	03 86 43 49 13
EMP rue du Puits	Mme MATHIEU	0890972y	03 86 43 49 15
EEP Vergigny	M VIGNERON	0890658g	03 86 35 05 26
EEP Venizy	Mme BASSI	0890556w	03 86 35 19 37
EEP Jean Pézenec Saint-Florentin	M GAILLARD	0890655d	03 86 43 49 19

Composition de l'équipe de pilotage

Madame ROUMIEUX Inspectrice de l'Éducation Nationale

Monsieur GERVIER Principal du collège Marcel AYME

Composition du comité de pilotage du réseau

Madame ROUMIEUX (IEN), Monsieur GERVIER (principal),
Les directrices et directeurs des écoles du réseau,
Des professeurs du collège(et/ou des écoles) en fonction des besoins,
M GAILLARD (coordinateur)

Population scolaire

Effectifs d'élèves	Année 2013-2014	Année 2014-2015	Année 2015-2016
Maternelle	176	175	176
Ecoles élémentaires	511	519	519
Collège (hors SEGPA)	543	530	515
SEGPA (éventuellement)			

Les effectifs du réseau sont stables depuis 3 ans, mais ils fluctuent beaucoup en cours d'année, certaines familles, non issues des gens du voyage, étant très mobiles.

2) Ressources humaines

Nombre et répartition (2014/2015 en ETP)

Catégorie	Nombre	Détail ou composition
Personnel de direction (collège)	2	
Enseignants (collège)	35,78	
Vie scolaire (collège)	9	
SEGPA (éventuellement)		
Administratifs (collège)	4	
Directeurs (primaire)	9	
Enseignants (primaire)	32	
Enseignants particuliers (primaire)	6	1 TPS, 1 PMQC, 2 maîtres E, 1 « CLIS » et un psychologue scolaire

Âge, ancienneté

Indicateur	Réseau		Académie		France	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Enseignants de 35 ans ou moins dans les écoles	13	32				
Enseignants de 35 ans ou moins dans les collèges		35,9		26,3		25,8
Enseignants en poste depuis 2 ans ou moins dans la même école.	5	12				
Enseignants en poste depuis 2 ans ou moins dans le même collège.		33,3		30,8		31,1

Le pourcentage d'enseignants de moins de 35 ans est supérieur à la moyenne nationale, mais les équipes sont stables, surtout dans le primaire.

Structure spécifique

	2015 -2016 (nombre de postes)
PMQC	1
Scolarisation moins de 3 ans	1
ULIS école	1
RASED	3

Le nombre de postes des RASED nous semble faible au regard des besoins des élèves. Nous constatons l'absence d'un maître G sur le réseau.

3) Caractéristiques du réseau (données socio-économiques)

PCS défavorisées (INSEE : ouvriers et inactifs)	Réseau %	% Département	% Académie	% France
Maternelle				
Écoles élémentaires				
Collège 2015/2016	62,3	40,4	38,2	35,4
Collège 2014/2015	60,2	41,1	38,1	35,3
Collège 2013/2014	60,6	40,6	37,9	35,1
Autres (préciser)				

PCS favorisées (INSEE : cadres supérieurs et enseignants)	Réseau %	% Département	% Académie	% France
Maternelle				
Écoles élémentaires				
Collège 2015/2016	7,1	15	17,6	22,5
Collège 2014/2015	6,6	14,8	17,5	22,3
Collège 2013/2014	6,8	14,8	17,3	22,2
Autres (préciser)				

Elèves à profil particulier	Allophones (nombre)	Nationalités (nombre)	Gens du voyage	Elèves en famille d'accueil	...
Premier degré	30	12			
Second degré	10		0	7	

Autres caractéristique (collège)	Réseau %	% Département	% Académie	% France
Élèves ayant un an de retard ou plus à l'entrée en 6 ^e 2015/2016	10,7	9,9	10,3	9,8
Élèves ayant un an de retard ou plus à l'entrée en 6 ^e 2014/2015	16,7	11	11	10,5
Élèves ayant un an de retard ou plus à l'entrée en 6 ^e 2013/2014	18,2	12,9	11,8	11,5
Boursiers 2014/2015	25,7		22,3	28,3
Boursiers 2013/2014	25,6		22,2	27,6
Boursiers 2012/2013	28,6		24,2	27,8

Il ressort de l'analyse de ces données que le nombre d'enfants issus de familles appartenant à une PCS défavorisée y est presque deux fois supérieur à la moyenne nationale, et que, à contrario, le nombre d'enfants issus de famille appartenant à une PCS favorisée y est deux fois moindre, mais que le nombre de boursiers y est égal à la moyenne nationale. Il semblerait donc que de nombreuses familles ne perçoivent pas de bourses alors qu'elles pourraient y avoir droit.

Résultats scolaires et fluidité des parcours : indicateurs et cibles

Taux d'accès de 6^e en 3^e

	2012-2013	2013-2014	2014-2015	Cible <i>n +1</i>
Collège	76	79	78	
IVAC / académie	+3	+5	+5	
IVAC / France	0	+2	+4	

Résultats DNB

	Taux de réussite	Taux départemental	Taux académique
2015	84,05	82	
2014	71	80,6	84,6
2013	88	83,3	87,1
2012	69,4	77,4	81,8
2011	76,6		
2010	83,3	79	
2009	67	77,5	

Validation socle commun (palier 3)

2015	82,14
2014	82,1
2013	84,4
2012	62,1
2011	63,7

Taux d'accès de la 3^{ème} au DNB et valeur ajoutée (IVAC)

	2012-2013	2013-2014	2014-2015	Cible <i>n +1</i>
Collège	87	70		
IVAC / académie	+9	+1		
IVAC / France	+11	-1		

Nous n'avons pas assez de données fiables pour indiquer le taux de validation du palier 2. Ce sera un des axes de travail du réseau.

Relation avec les familles, les partenaires

Nombre de réunions non institutionnelles

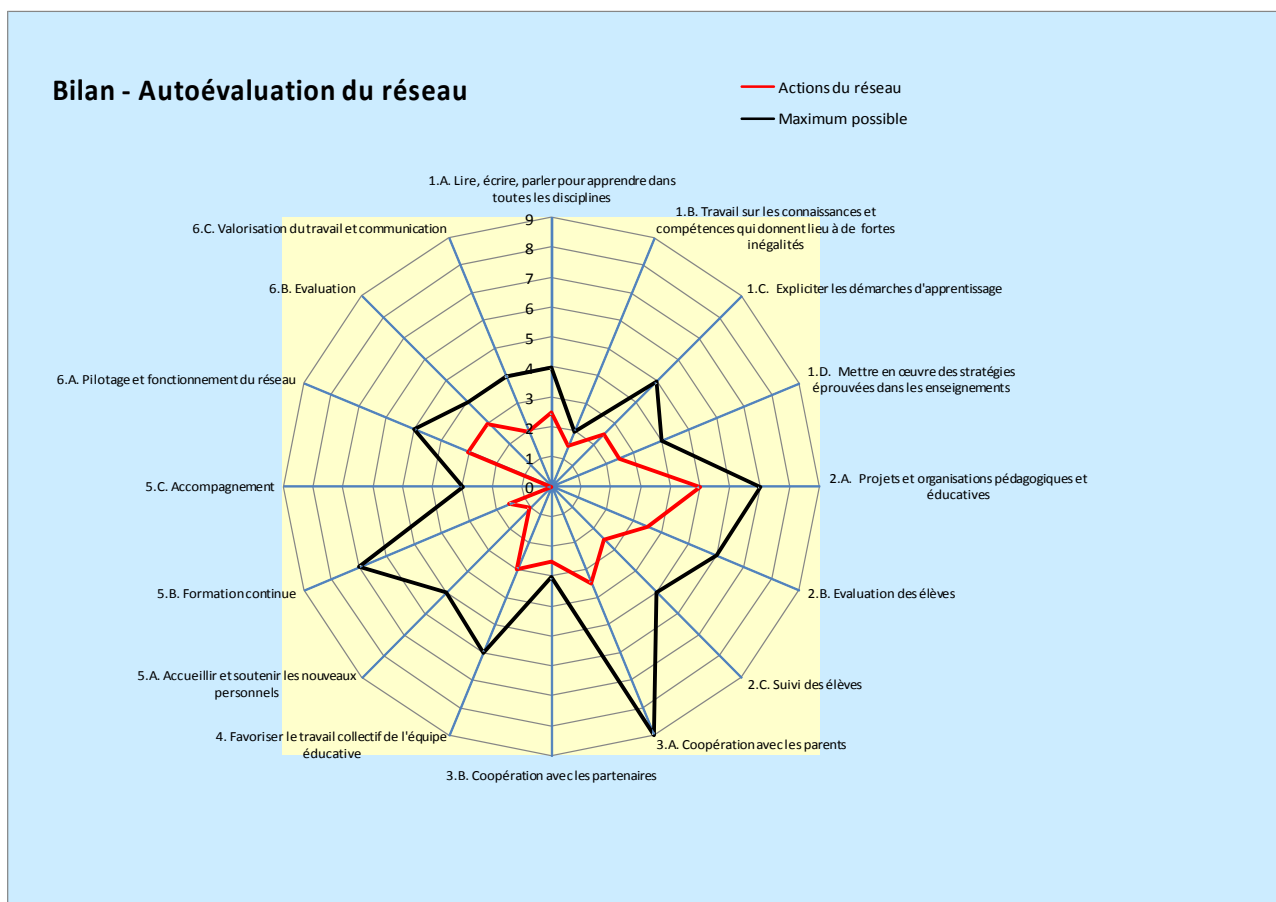
Entrée en ...	Année $n - 2$	Année $n - 1$	Année n	Cible $n + 1$
Maternelles : accueil en juin des parents des enfants entrant pour la première fois à l'école maternelle.			4	7
Écoles : accueil en juin des parents des enfants entrant au CP			2	5
Collège : accueil des parents des enfants entrant en 6°			1	1

Mallette des ...	Année $n - 2$	Année $n - 1$	Année n	Cible $n + 1$
Maternelles :				
Écoles : Mallette des parents CP	1	1	1	
Collège : Mallette des parents 6°			1	1

Expositions, journée portes-ouvertes	Année $n - 2$	Année $n - 1$	Année n	Cible $n + 1$
Maternelles :			3	7
Écoles :			2	5
Collège :			1	1

Si des actions en direction des familles existent, elles ne sont pas généralisées à toutes les écoles.

Bilan de l'auto-évaluation



L'analyse du bilan laisse apparaître des disparités parfois importantes. Il y a peu d'items auxquels nous avons répondu par la négative (22 dont 9 pour l'axe 5), mais nous avons répondu « de façon incomplète » pour de nombreux items. Cela signifie qu'il existe déjà un travail mené mais qu'il faudrait le généraliser à l'ensemble du réseau.

Les axes qui ont obtenus les scores les plus faibles sont l'axe 5 (accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels) et l'axe 6 (renforcer le pilotage et l'animation des réseaux), sans doute parce qu'un certain nombre d'items sont nouveaux et n'ont donc pas pu être mis en place.

Les points forts du réseau sont :

- une bonne mobilisation des personnels,
- des équipes assez stables, qui se connaissent et échangent entre elles,
- nous disposons d'outils communs comme le PPRE passerelle CM2/6^e,
- il existe des actions fédératrices dans le cadre de la liaison GS/CP (marche contée, ateliers mathématiques) et dans le cadre de la liaison CM2/6^e (défis maths et défis maths/EPS, recherches documentaires au CDI),

Les points faibles ou à améliorer :

- nous sommes un réseau rural, ce qui engendre des frais de transport dès que l'on veut se rencontrer, or nous n'avons pas d'autres crédits que nos coopératives. Ceci freine les initiatives et les actions communes du fait de l'absence de crédits REP.
- Le registre lexical de nos élèves est souvent relativement pauvre.
- Nous n'avons que très peu de partenaires avec qui échanger.
- Les relations avec les familles peuvent être améliorées.

- Les enseignants nouvellement nommés dans le réseau ne font pas l'objet d'un accueil et d'un suivi particuliers.

Orientations pédagogiques et éducatives – Plan d'actions du réseau

Axe 1 : Garantir l'acquisition du « Lire, écrire, parler » et enseigner explicitement les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle commun.

Une information sur les avancées de la recherche et un accompagnement par des formateurs dans les domaines de la lecture, de la production d'écrit et en mathématiques sont souhaités. De même pour ce qui est de l'enseignement explicite de façon à ce que celui-ci se généralise dans le réseau.

La maîtrise du code par tous les élèves sera recherchée, ainsi qu'une meilleure compréhension en lecture. En mathématiques, nous poursuivrons notre travail sur la résolution de problèmes, mais nous serons amenés à réfléchir sur la numération qui souvent est mal maîtrisée par nos élèves.

Axe 2 : Conforter une école bienveillante et exigeante.

Les projets d'école et d'établissement prévoient un axe visant le bien être des élèves et un bon climat scolaire. Pour cela on relèvera le nombre des incidents de façon à faire apparaître leur diminution.

L'accueil des enfants de moins de trois ans sera développé dans la limite du possible.

Des évaluations communes à toutes les écoles seront élaborées et mises en place soit en début d'année, soit en fin. Nous chercherons également à harmoniser nos livrets de compétences.

Axe 3 : Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire.

L'objectif serait que toutes les écoles du réseau organisent des actions (accueil à l'entrée en maternelle, élémentaire ou collège / journées « portes ouvertes »/...) en direction des familles en essayant de toucher le plus grand nombre d'entre elles, afin de les mieux les informer des attentes et des enjeux de l'école.

Axe 4 : favoriser le travail collectif de l'équipe éducative.

Axe 5 : accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels.

Les enseignants nouvellement nommés sur le réseau seront accueillis conjointement par les pilotes du réseau et le coordonnateur afin de leur présenter les spécificités de celui-ci et le projet de réseau.

Un suivi leur sera proposé.

Il nous faudra recenser les besoins en formation auprès de tous les collègues du réseau et les communiquer auprès de notre administration de façon à ce qu'au moins une action de formation soit mise en place chaque année sur le réseau.

Axe 6 : Renforcer le pilotage et l'animation des réseaux

Des réunions du comité de pilotage seront planifiées à raison d'au moins deux par année scolaire.

L'auto-évaluation sera mise à jour au moins une fois par année et nous nous doterons des outils nécessaires pour y parvenir.

Chaque établissement scolaire valorisera au moins une fois par an des travaux d'élèves et

sollicitera la presse locale pour rendre compte d'un projet positif.

Récapitulatif :

	Intitulés Indicateurs	Plans d'actions Critères d'évaluations
Axe 1	<u>Garantir l'acquisition du « Lire, écrire, parler » et enseigner explicitement les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle commun.</u> Résultats aux évaluations communes, CE2 et DNB	- Défis mathématiques Résultats aux évaluations communes, CE2 et DNB durée : sur les 4 années De nouvelles actions seront à envisager annuellement.
Axe 2	<u>Conforter une école bienveillante et exigeante.</u>	Élaborer des évaluations communes à l'ensemble du réseau. Durée 2 ans pour l'élaboration Des évaluations ont été construites et le nombre de classes qui les utilisent.
Axe 3	<u>Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire.</u> Le nombre de familles qui viennent aux réunions organisées pour elles.	Organiser de manifestations en direction des familles. Nombre de manifestations et de parents y ayant participé dans chaque école. Durée : 4 ans
Axe 4	<u>Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative.</u>	Échanges de pratiques et harmonisation inter-degré. Durée : 4 ans
Axe 5	<u>Accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels.</u> Comment sont accueillis les nouveaux enseignants. Proposer des formations à l'ensemble des enseignants.	Mettre en place un accueil des enseignants nouvellement nommés dans le réseau. Nombre de réunions organisées à destination des nouveaux arrivants. Durée : 4 ans
Axe 6	<u>Renforcer le pilotage et l'animation des réseaux</u>	Réunir le comité de pilotage au moins deux fois par an. Nombre de réunions du comité de pilotage. Formations. Durée : 4 ans

L'objectif de chaque réseau doit être de faire progresser les élèves qui y sont scolarisés, du point de vue des compétences acquises, des parcours scolaires en y développant une orientation positive, et de réduire l'écart entre les résultats obtenus par nos élèves et ceux obtenus par les élèves qui sont hors éducation prioritaire.

Pour ce faire nous nous appuyons sur les résultats de l'auto-évaluation menée au sein du

réseau et sur le référentiel de l'éducation prioritaire. Nous travaillerons à développer des actions dans chacun des six axes du référentiel au cours des quatre années que durera le projet.

Les acteurs du réseau présents lors du comité de pilotage du lundi 23 novembre 2015 ont décidé de donner la priorité pour l'année à venir aux axes 2, 3 et 5, tout en maintenant ce qui existe déjà pour l'axe 1. Pour cet axe nous chercherons néanmoins à développer des actions dans le domaine de la langue.

Il est donc indispensable de se doter d'outils permettant d'évaluer les résultats et les progrès de nos élèves. Nous élaborerons donc des évaluations communes à l'ensemble des écoles classées en REP. Ces évaluations seront bâties à partir d'éléments d'évaluations normées (évaluations CE2 et PARE).

Par ailleurs, un certain nombre d'indicateurs sont nécessaires pour évaluer et réguler de façon fine et périodique les actions engagées par les équipes. Ces indicateurs, qui n'existent pas ou peu au niveau national ou académique, sont à construire. Ils permettent de se comparer à soi-même dans le temps et de mesurer l'évolution du réseau. Des données de nature plus qualitative peuvent apporter également des informations pertinentes sur les actions conduites.

Le référentiel insiste sur la nécessité d'un vrai partenariat familles/écoles. Nous établirons donc une action dans ce sens afin que l'ensemble des acteurs (parents et enseignants) partage des valeurs communes. Celles-ci ne pourront exister que par une bonne connaissance des uns et des autres. Ces rencontres devraient également permettre la valorisation des travaux effectués par les élèves et aider ces derniers à donner plus de sens à leurs apprentissages.

Enfin il nous semble essentiel de prévoir l'accueil des enseignants arrivant dans le réseau. La présentation de celui-ci, de ses difficultés et de ses forces, de l'existence du présent projet et des actions y attendant devraient aider les enseignants entrant dans le réseau à s'y intégrer plus rapidement. Ces réunions devraient leur permettre également de mieux identifier les pilotes du réseau et les personnes ressources.

Au cours de l'année 2015/2016, nous déterminerons les besoins en formation pour le réseau. Nous nous appuyerons pour cela sur les travaux des conseils des maîtres des écoles, des conseils d'administration du collège, du conseil école – collège et du comité de pilotage. Une planification des réunions de ces différentes instances devra être établie.